

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19
DÉCEMBRE 2012, 20 H, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE
SITUÉE AU 1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-
D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
 Sylvain Delisle, conseiller
 Gaétan Gagnon, conseiller
 Mme Josée Côté, conseillère

ABSENTS: MM. Julien Milot, conseiller
 Louis Gosselin, conseiller
 Mme Debbie Deslauriers, conseillère

Les membres présents forment le quorum

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013
 - Avis de motion dans le but d'adopter un règlement abrogeant le Règlement # 521-12 afin de déterminer le taux de taxes foncières générales à taux variés, le taux de taxes spéciales ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2013
 - Avis de motion dans le but de modifier l'article 11 du Règlement #522-12 (tarif de compensation concernant l'enlèvement obligatoire des ordures ménagères) pour l'année 2013
 - Avis de motion dans le but de modifier l'article 3 du Règlement #523-12 relatif à l'imposition d'un permis et d'une compensation pour les roulottes
 - Résolution – objet : virements automatiques pour l'année 2013 à la MRC (vidanges, quote-part) et à la Fabrique (locaux, déneigement)
 - Résolution – objet : fixer le taux d'intérêt pour l'année 2013
 - Période de questions
 - Clôture de la séance
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Michelle Moisan fait fonction de secrétaire.

**RÉSOLUTION
NO : 364-12**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Sylvain Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**RÉSOLUTION
NO : 365-12**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE
TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2013**

Il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Josée Côté que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 soient adoptées sans aucune modification.

Une copie des prévisions budgétaires est annexée au procès-verbal.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants au début de l'année 2013 dans les postes budgétaires tels qu'adoptés par le conseil.

*Michelle Moisan
Directrice générale /
Secrétaire-trésorière*

**AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER UN RÈGLEMENT
ABROGEANT LE RÈGLEMENT #521-12 AFIN DE DÉTERMINER
LE TAUX DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES À TAUX VARIÉS,
LE TAUX DE TAXES SPÉCIALES AINSI QUE LES MODALITÉS
DE PAIEMENT POUR L'ANNÉE 2013**

Sylvain Delisle, conseiller, donne avis qu'un règlement abrogeant le Règlement #521-12, afin de déterminer le taux de taxes foncières générales à taux variés, le taux de taxes spéciales ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2013, sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

**AVIS DE MOTION DANS LE BUT DE MODIFIER L'ARTICLE 11
DU RÈGLEMENT #522-12 (TARIF DE COMPENSATION
CONCERNANT L'ENLÈVEMENT OBLIGATOIRE DES ORDURES
MÉNAGÈRES) POUR L'ANNÉE 2013**

Josée Côté, conseillère, donne avis qu'un règlement modifiant l'article 11 du Règlement #522-12 (tarif de compensation concernant l'enlèvement obligatoire des ordures ménagères) pour l'année 2013, sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

**AVIS DE MOTION DANS LE BUT DE MODIFIER L'ARTICLE 3 DU
RÈGLEMENT #523-12 RELATIF À L'IMPOSITION D'UN PERMIS
ET D'UNE COMPENSATION POUR LES ROULOTTES**

Yves Coulombe, maire, donne avis qu'un règlement modifiant l'article 3 du Règlement #523-12 relatif à l'imposition d'un permis et d'une compensation pour les roulottes, sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

RÉSOLUTION – OBJET : VIREMENTS AUTOMATIQUES POUR L'ANNÉE 2013 À LA MRC (DÉCHETS, JOURNAL, QUOTE-PART) ET À LA FABRIQUE (LOCAUX, DÉNEIGEMENT)

**RÉSOLUTION
NO : 366-12**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière à mandater la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans pour effectuer les virements automatiques pour chacun des items suivants:

MRC de l'Île d'Orléans:

<u>Gestion des déchets:</u>	12 virements automatiques de 10 357,50 \$ chacun le premier de chaque mois de janvier à décembre 2013, pour un montant total de 124 290 \$.
<u>Journal Autour de l'Île:</u>	12 virements automatiques de 836,25 \$ chacun le premier de chaque mois de janvier à décembre 2013, pour un montant total de 10 035 \$.
<u>Quote-part:</u>	3 virements automatiques de 67 773 \$ chacun le 1 ^{er} janvier, le 1 ^{er} mars, et le 1 ^{er} août 2013, pour un montant total de 203 319 \$.

Fabrique Sainte-Trinité d'Orléans:

<u>Location immeubles:</u>	2 virements automatiques de 1 434 \$ chacun le 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} mai et un virement de 1 432 \$ le 1 ^{er} septembre 2013, pour un montant total de 4 300 \$.
<u>Déneigement :</u>	2 virements automatiques de 3 506,74 \$ chacun le 1 ^{er} février et le 1 ^{er} mai 2013, pour un montant total de 7 013,48 \$.

RÉSOLUTION – OBJET : FIXER LE TAUX D'INTÉRÊTS POUR L'ANNÉE 2013

**RÉSOLUTION
NO : 367-12**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le taux d'intérêts à 12 % pour l'année 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions des personnes présentes à la séance.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION
NO : 368-12**

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Josée Côté et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 30.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE